

# Le privé repasse à quatre jours

A Angers, les dix-sept écoles de l'enseignement catholique repasseront à une organisation scolaire sur quatre jours à la rentrée prochaine. Contrairement aux écoles publiques.



Angers, école du Sacré-Cœur de la Madeleine. Les quelque 4 500 écoliers du privé seront de nouveau libérés le mercredi matin.

Archives CO - Josselin CLAIR

François LACROIX  
francois.lacroix@courrier-ouest.com

Il y aura bien une école élémentaire « à deux vitesses » à partir de septembre sur Angers. A tout le moins à deux rythmes. Les quelque 12 000 enfants des 58 écoles publiques conserveront un rythme de 24 heures de classe réparties sur quatre jours et demi alors que les 4 500 écoliers des 17 écoles privées de la ville retrouveront la semaine des quatre jours.

Pour le public, c'est une continuité votée par la Ville d'Angers fin janvier après consultation des familles à l'automne dernier. Plus de 70 % des familles angevines s'étaient prononcées en faveur du statu quo. Pour le

privé, qui avait opté pour la semaine des quatre jours et demi à Angers en 2014, c'est un retour en arrière, non par obligation mais par souci de cohérence territoriale. Actuellement, 66 % des écoles privées du département suivent le rythme des quatre jours et demi.

## Discussion pour la garde du mercredi matin

Depuis septembre et sans qu'elle ne soit concernée directement par le décret Blanquer de juin 2017 qui repose la question du temps scolaire, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique de Maine-et-Loire a réengagé une réflexion autour de l'organisation des rythmes scolaires dans ses écoles. Sans être absolu-

ment opposés à la semaine des neuf demi-journées de classe sur un plan pédagogique, les services diocésains ont conclu que son organisation était très complexe à mettre en œuvre sur un plan financier comme sur le plan humain.

C'est évidemment le temps périscolaire qui est très lourd à gérer pour l'école privée alors qu'il est pris en charge par la collectivité publique dans le public. A Angers, les TAP, dont bénéficient 10 000 enfants, sont dirigés par 200 éducateurs professionnels qui ne font pas de la garderie mais qui proposent de vraies activités. « Le TAP est un superbe outil de politique éducative et de lutte contre les injustices et les inégalités », explique ainsi Caroline Fel, l'adjointe

à l'enfance de la Ville.

Dans une lettre adressée aux familles angevines, la Direction diocésaine estime de son côté que le temps périscolaire « ne laisse pas apparaître de manière significative de plus-value éducative qui en imposerait la poursuite. »

Finie le TAP, donc, pour les écoliers du privé dont nombre de familles vont devoir chercher un accueil de garde le mercredi matin. Bien conscients du problème, les services diocésains travaillent actuellement à trouver une solution. Une discussion a été engagée avec la mairie. « On ne laissera pas plusieurs centaines de familles sans solution », assure Caroline Fel.